



Guide d'information 2018-2019

Programme Sport-Études



et

Concentrations sportives et artistiques



Un défi à ta mesure !

Table des matières

Présentation globale.....	3
Tout un programme !	3
Un service adapté	3
Critères de sélection.....	3
Services offerts	3
Liste des disciplines Sport-études et des concentrations sportives et artistiques.....	5
Sport-Études	5
Concentrations artistiques	5
Concentrations sportives.....	6
Rôles et tâches des intervenants.....	7
Direction responsable et coordonnateur du programme	7
Animateur de vie étudiante (Centre Lucien-Brunel)	7
Organisme ou club.....	8
Mandataire	8
Enseignant-chargé de classe.....	9
Enseignant-matière	9
Facteurs de succès.....	10
Les organismes	10
Services périphériques	11
La préparation sportive	11
Services médico-sportifs.....	12
Mesure d'aide à la pension.....	13
Avis de transfert	13
Conditions particulières.....	14
Comité de coordination.....	14
Horaire type des élèves du programme	15
Grille-matières 2018-2019.....	16
Pour nous joindre	17
Annexe 1 – Contrat d’engagement scolaire	18
Programmes Sport-études et concentrations sportives et artistiques	18
Annexe 2 – Récupération	19
Annexe 3 – Formulaire d’absence pour événement spécial	20
Annexe 4 – Demande d’aide	21
Annexe 5 – Soutien pédagogique.....	22



Présentation globale

Tout un programme !

Cinq ans de scolarité, deux écoles, une trentaine de disciplines artistiques et sportives, des acquis pour la vie, voilà ce que propose le programme Sport-Études et concentrations sportives et artistiques de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Ce programme unique permet aux élèves passionnés de la danse, du sport, de la musique et des arts de combiner temps de classe et temps de perfectionnement de leur discipline dans le cadre d'un environnement scolaire stimulant, adapté et personnel.

Un service adapté

Le succès d'un élève inscrit dans un programme tel que celui du Sport-Études et concentrations sportives et artistiques est tributaire de deux facteurs importants soit : l'autonomie et la responsabilité. L'école et les organismes partenaires doivent aider l'élève à atteindre ses objectifs académiques autant que ses objectifs de performance dans sa discipline sportive ou artistique.

En étant admis au programme, l'élève et ses parents devront signer un contrat témoignant des engagements que celui-ci devra respecter pour répondre aux exigences du programme. Dans le cas contraire, l'élève pourrait être retiré du programme ([Annexe 1](#)).

Critères de sélection

- Afficher une réussite scolaire dans toutes les matières.
- Être recommandé dans une discipline sportive ou artistique.
- Démontrer une grande capacité d'organisation, de la discipline et de l'autonomie.
- Faire parvenir une recommandation provenant du milieu scolaire fréquenté en cours d'année à la direction du programme.

Services offerts

L'école propose différents services pédagogiques aux élèves du programme Sport-Études et concentrations sportives et artistiques tels que :

- un encadrement pédagogique (suivi);
- le soutien pédagogique;
- la supervision des absences des élèves.



L'école offre différents services reliés à l'entraînement sportif et à la formation artistique tels que :

- les services périphériques (la nutrition, la physiothérapie, la psychologie sportive, la salle de conditionnement physique et la vérification de l'état d'entraînement) pour les organismes qui fréquentent le Centre Lucien-Brunel;
- le transport vers les sites d'entraînement sportif et de formation artistique;
- la mesure d'aide à la pension ou au transport (pour les disciplines reconnues par le MEES).

Tous ces services constituent un atout majeur pour maintenir un programme de qualité et permettre aux élèves qui visent l'excellence de concilier leurs objectifs scolaires, sportifs ou artistiques.

Dans ce guide d'information, vous retrouverez les éléments principaux concernant le programme Sport-Études et concentrations sportives et artistiques.



Liste des disciplines Sport-études et des concentrations sportives et artistiques

Sport-Études



Discipline	Organisme	Contact
Athlétisme	Club d'athlétisme les Mustangs	Gino Roberge 418-698-5000 poste 5406
Boxe	Club de boxe de Chicoutimi	Michel Desgagné - 418-602-7602 / 418-820-3590
Basketball	Club de basketball de Chicoutimi	Benoit Vallières - 418-698-3231
Gymnastique	Club Sagym	Julie Tremblay - 418-376-5058
Natation (1)	Club de natation de Chicoutimi	Gaëtan Dussart-Bay - 873-200-5392
Nage synchronisée	Club de nage Saguenay Synchro	Alexandra Labeaume - 581-234-0852
Patinage artistique	Club de patinage artistique les Fines Lames	Paméla Morin - 418-550-3990
Patinage de vitesse	Club de patinage de vitesse les Comètes	Carl Bergeron : 418-818-2189 David Simard : 698-5000 poste 6345
Volleyball	Club de volleyball les Mustangs	Luc Gaudreault-Martel 418-695-3238
Triathlon	Club de natation Béluga de La Baie (Triathlon)	Aurélie Côté - 418-590-3504
Tennis	Tennis Saguenay	Caroline Delisle - Jean-Arnaud Poirel 418-548-3179



Concentrations artistiques

Discipline	Organisme	Contact
Arts plastiques	Les Ateliers d'Arts plastiques de Jonquière	Ghislain Perron - 418-542-9560
Ballet	Académie de danse du Saguenay	Dominique Gagnon - 418-549-2835
Musique (1)	Conservatoire de musique du Saguenay	Louise Bouchard - 418-698-3505
Danse (1)	École de danse Les Farandoles	Murielle Nadeau - 418-549-4777
Danse (2)	École de danse Florence Fourcaudot	Julie Morin - 418-696-4333
Musique (2)	École de musique de Chicoutimi	Pierre Tremblay - 418-543-1902



Concentrations sportives

Discipline	Organisme	Contact
Baseball	Académie Baseball Robert Fatal	Dany Coulombe - 514-887-5645
Équitation (1)	Centre Équestre B.H.Q.	Laurie Michaud - 418-690-3991
Cyclisme	Club Acidose Lactique- Cyclisme	Marc Fournier - 418-815-3025
Ski	Club de compétition Mont Édouard	Pier-Luc Lemieux - 418-540-2766
Soccer	Club de soccer de Chicoutimi	Sébastien Sylvestre - 819-856-8119 / 418-698-3254
Tir à l'arc	Club-École Tir à l'arc Saguenay	Marc Gagnon - 418-812-6013
Cheerleading	Club de gymnastique SAGYM	Maxime Ouellet – 581-306-1105
Natation (2)	Club de natation Bélugas de La Baie	Aurélié Côté - 418-590-3504
Arts martiaux	École des Arts martiaux Denis Paquet	Ariel Laforge-d'Anjou - 418-290-2421
Snowboard	École de Snowboard du Saguenay	Claude-David Gaudreault – 418-540-8755
Équitation (2)	Ferme équestre Beau Pré	Julie Paquette - 418-820-5357
Football	Football Les Mustangs	Maxime Poulin - 581-888-0567 / 418-698-5000 poste 6458
Golf	Golf Mustangs	Marc Coudé - 418-690-7700
Hockey mineur	Hockey Mineur de Saguenay	Luc Quenneville - 418-550-1723
Hockey Mustangs	Hockey scolaire Mustangs Catégories : Benjamin, Cadet, Juvénile	Marc Coudé - 418-690-7700



Rôles et tâches des intervenants

Direction responsable et coordonnateur du programme

Le gestionnaire responsable de superviser l'ensemble des opérations du programme et de voir à son développement.

- Assure le lien entre le Centre Lucien-Brunel, la direction du programme et les directions d'unité.
- Assure le lien entre les responsables des disciplines et l'école.
- Participe à l'organisation et à l'encadrement.
- Effectue la tournée promotionnelle.
- Organise une journée portes ouvertes.
- S'occupe du développement du programme.
- Offre du soutien pédagogique/salles d'étude.
- Supporte les surveillants en salles d'études.
- S'occupe de la gestion des cas de discipline en études.
- Participe aux rencontres de coordination avec les mandataires.
- Assure la logistique du transport de l'école vers les plateaux sportifs.
- Sélectionne, avec son comité, les élèves du programme pour le volet pédagogique.

Animateur de vie étudiante (Centre Lucien-Brunel)

Voici les tâches du professionnel responsable de l'entraînement physique aux athlètes et des services.

- Demandes budgétaires selon la clientèle.
- Suivi de la présence des employés et confirmation de leurs horaires de travail.
- Conception et coordination de l'horaire des activités (entraînements, périodes d'étude, location de plateaux par les organismes, location de plateaux comme source de revenu (cours-saute-lance, spinning).
- Gestion des services aux athlètes (thérapeute du sport, stagiaire en diététique, horaire de blessures ou de réhabilitation).
- Gestion de la préparation physique des athlètes.
- Préparation, élaboration des plans d'entraînement.
- Planification d'entraînements.
- Suivi des programmes.
- Suivi et soutien aux entraîneurs (employés du Centre Lucien-Brunel).
- Entraînement des athlètes.
- Gestion des cas de discipline en entraînement.
- Gestion des évaluations physiques des athlètes (3 reprises dans l'année).
- Gestion de l'évaluation des athlètes (notes).
- Formation et développement des entraîneurs.
- Accueil et suivi de stagiaire en kinésiologie.



- Conception de projets de développement (cours de spinning, activité cours-saute-lance, garderie).
- Programme de formation des athlètes (fixation d'objectifs, DLTA (développement à long terme de l'athlète), nutrition, prévention des blessures).
- Suivi des absences.
- Suivi et soutien des entraîneurs des organismes.
- Informations aux parents (début d'année).
- Suivi aux parents (à la demande).
- Tournée promotionnelle.
- Participe aux rencontres de coordination avec les mandataires.
- Suivi et développement d'ententes de partenariat (CPE, UQAC, Cégep, Centre jeunesse St-Georges, Intercar).
- Facturation aux différents utilisateurs.

Organisme ou club

Assure l'encadrement sportif du programme Sport-études en :

- se portant garant des conditions d'encadrement en s'assurant que les élèves pratiquent leurs disciplines sur des sites adéquats, sécuritaires et accessibles;
- s'assurant que l'entraîneur ou le formateur possèdent les compétences requises pour accompagner les élèves dans leur formation respective;
- apportant l'expertise de l'ensemble de ses services en vue de collaborer au programme;
- collaborant au projet de reconnaissance des apprentissages des habiletés selon les disciplines pour fin d'accréditation scolaire au secondaire;
- s'engageant à collaborer étroitement avec les écoles lors de la prise de décisions d'ordre pédagogique afin de respecter le développement harmonieux physique et psychologique des élèves;
- avisant la direction d'établissement responsable du programme Sport-Études dans les plus brefs délais en cas de changement du mandataire.

Mandataire

Est nommé par la fédération sportive ou l'organisme (club) pour superviser et encadrer les athlètes du programme. Il doit remplir les responsabilités suivantes :

- sélectionner les élèves pour le volet artistique ou sportif;
- s'assurer d'une offre de services conforme aux clientèles visées, des conditions d'encadrement appropriées et des qualifications des entraîneurs et des formateurs;
- garantir l'organisation et la disponibilité de sites adéquats pour la pratique des différentes disciplines;
- transmettre à l'école en début de chaque année scolaire tous les renseignements relatifs à la pratique de la discipline (l'adresse du site, le numéro de téléphone, l'horaire, etc.). Il avise les écoles du calendrier des événements en relation avec leurs disciplines;



- s'engager à transmettre aux écoles secondaires deux (2) évaluations pour les concentrations ou trois (3) pour les programmes reconnus – par année déterminant si l'élève a droit à ses unités pour sa formation spécialisée. Ces évaluations doivent être transmises aux parents;
- encourager l'intégration des entraîneurs ou formateurs au calendrier des activités pédagogiques;
- participer aux réunions du comité de coordination convoquées par les écoles;
- collaborer avec les écoles pour offrir les services périphériques convenus avec les écoles et l'organisme devant être offerts aux élèves;
- être toujours responsable de la sécurité des jeunes (assurances) lorsque ceux-ci sont sous sa supervision.

Enseignant-chargé de classe

Encadrement pédagogique

Il assure le suivi pédagogique de ses élèves. À partir des informations recueillies, il encadre de manière particulière les élèves qui éprouvent des difficultés passagères. Toutes les mesures entreprises et retenues sont consignées afin de suivre l'évolution de l'élève sur Echo.

Enseignant-matière

Le soutien pédagogique

L'école s'engage à organiser du soutien pédagogique pour les élèves qui éprouvent des difficultés passagères. L'élève a l'obligation de se présenter lorsqu'il est assigné au soutien pédagogique.

C'est l'enseignant-responsable qui assigne les élèves au soutien pédagogique. L'élève qui a 64 % et moins dans une matière est retiré automatiquement de sa discipline sportive ou artistique pour obtenir de l'encadrement pédagogique (voir [Annexe 5](#)).

La récupération

L'enseignant-matière remet le formulaire « Récupération » (voir [Annexe 2](#)) à l'élève qui a la responsabilité d'aviser son organisme. Cette récupération peut avoir lieu le midi ou en après-midi.

Absence des élèves pour un événement spécial

Plusieurs élèves doivent se présenter à des compétitions sportives ou des prestations artistiques. Il est impératif que l'école ait par écrit toute demande de libération scolaire afin de s'assurer qu'il y a entente entre l'organisme, la direction et les parents.

L'élève doit remettre le formulaire « Avis d'absence pour événement spécial » (voir [Annexe 3](#)) dûment complété à sa direction cinq (5) jours avant son départ. Le formulaire est disponible auprès de son organisme, au secrétariat d'unité et également sur le site de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. L'enseignant-chargé de classe informe les élèves de la démarche à suivre et de l'échéancier à respecter.



Facteurs de succès

Les parents se questionnent souvent sur le nombre d'heures que leurs enfants devraient consacrer à leurs études en dehors de l'école. Nous croyons que le tableau suivant est un portrait juste de la réalité pour l'atteinte de la réussite scolaire.

Degré	Nombre d'heures
1 ^{re} secondaire	Entre 3 et 5 heures par semaine
2 ^e secondaire	Entre 3 et 5 heures par semaine
3 ^e secondaire	Entre 4 et 6 heures par semaine
4 ^e secondaire	Entre 6 et 8 heures par semaine
5 ^e secondaire	Entre 4 et 6 heures par semaine

Les organismes

Évaluation des apprentissages et des habiletés en entraînement sportif ou en formation artistique

L'organisme doit transmettre à l'école deux évaluations par année pour les concentrations et trois évaluations par année pour les disciplines reconnues. L'élève a droit à ses unités dans sa discipline. L'organisme doit remettre le **formulaire** dûment complété à la direction responsable du programme **Sport-Études et concentrations sportives et artistiques** dans les délais prévus.

L'encadrement des élèves en après-midi est sous la responsabilité des organismes. L'école se garde le droit de retirer un élève de sa discipline en raison d'une sanction scolaire. **Ce n'est que dans cette situation que l'école assumera la responsabilité de l'encadrement de l'élève et qu'elle en avisera les parents.**



Services périphériques

Pour les organismes sportifs qui le demandent, le Centre Lucien-Brunel offre des services périphériques aux élèves du programme Sport-Études et concentrations sportives et artistiques pour maintenir l'équilibre essentiel à la performance. Ces services sont :

La préparation sportive

Les élèves du programme Sport-Études et concentrations sportives et artistiques peuvent bénéficier de programmes d'entraînement adapté et personnalisé selon le développement physique de chacun, son niveau et son expérience d'entraînement et ses objectifs personnels ou d'équipe.

Les entraîneurs responsables et kinésiologues sont certifiés niveau 3 ou 4 du programme national de certification des entraîneurs et se tiennent continuellement à jour dans l'évolution des méthodes d'entraînement en préparation physique. De plus, trois des entraîneurs-responsables ont obtenu une certification sur la gestion des commotions cérébrales dans le milieu sportif offert par l'université Laval. Le centre offre donc un protocole de retour au sport suite à un coup à la tête (commotion cérébrale présumée) en suivi individuel monitoré adapté aux jeunes athlètes souvent en croissance qui est approuvé par le programme de traumatologie de l'hôpital de Chicoutimi.

Des évaluations physiques y sont pratiquées en respectant l'âge et le niveau de forme physique de chaque jeune. Le Centre Lucien-Brunel est un chef de file au Québec dans le domaine de la préparation physique et des services aux athlètes. Selon le type d'entraînement planifié, les athlètes s'entraînent dans une ou l'autre des installations suivantes :

- **La salle de musculation :**

Le Centre Lucien-Brunel dispose d'une salle de musculation à la fine pointe de la technologie avec une vingtaine d'appareils cardio-vasculaires (1 S-Drive, 7 tapis roulants, 2 elliptiques, 1 simulateur de marches, 20 vélos stationnaires) pour permettre aux athlètes de développer leurs qualités cardio-vasculaires. Pour l'entraînement musculaire, 4 plateformes d'haltérophilie, une grande zone de poids libres, une section pour les abdominaux ainsi que plusieurs appareils musculaires récents. Les entraînements sont élaborés en collaboration avec les entraîneurs de chaque discipline pour favoriser l'amélioration des athlètes.

- **La salle de musculation 2 (multi):**

Le Centre Lucien-Brunel met à la disposition des disciplines dont les athlètes n'ont pas eu leur poussée de croissance ou ayant un groupe d'entraînement peu nombreux, une petite salle de musculation comprenant tous les équipements nécessaires au développement de la force ou de l'endurance musculaire et cardiovasculaire toujours en respectant le stade de développement de chaque athlète et les besoins spécifiques de sa discipline sportive.



- **Les gymnases :**

Le Centre Lucien-Brunel dispose de 4 gymnases pour permettre aux athlètes de développer leurs habiletés motrices et leurs qualités cardio-vasculaires ou musculaires. Les entraînements sont élaborés en collaboration avec les entraîneurs de chaque discipline pour favoriser l'amélioration des athlètes.

- **La salle de yoga :**

Des cours de yoga sont également dispensés aux athlètes des organismes qui le désirent par des entraîneurs spécialement formés pour développer la force et la souplesse, ainsi qu'améliorer la mobilité des articulations afin de prévenir les blessures.

- **La salle de kinésiologie :**

Grâce à ses partenariats avec les services médico-sportifs, le Centre Lucien-Brunel permet aux athlètes blessés de continuer leur entraînement en préparation physique afin de faciliter leur retour au sport. Pour ce faire, chaque athlète blessé se voit offrir un plan d'entraînement individualisé, souvent sur 5 jours, pour travailler les parties du corps en bonne santé et maintenir ses qualités cardiovasculaires sous la supervision individuelle (ou semi-individuelle) d'un kinésologue dans cette salle adaptée à la prévention et à la gestion des blessures.

- **La salle de Spinning :**

Le Centre Lucien-Brunel possède une salle de spinning moderne pouvant accommoder 30 athlètes afin de développer les qualités cardio-vasculaires au rythme entraînant de la musique. L'encadrement est sous la responsabilité d'un entraîneur qui dicte l'entraînement et encourage les athlètes à se dépasser.

- **La vérification de l'état d'entraînement :**

Lors des séances de conditionnement physique, les entraîneurs vérifient l'état d'entraînement des athlètes avec l'aide de nouvelles technologies. Les tests administrés à trois reprises durant l'année peuvent donner un bilan précis de la condition physique des élèves. Nous pouvons, suite aux résultats, leur proposer les exercices appropriés.

Services médico-sportifs

- **La physiothérapie**

Le Centre Lucien-Brunel est à l'avant-garde avec son service de physiothérapie à l'intérieur même de ses installations. Grâce à une collaboration exceptionnelle du Centre Physio Plus Sport, un thérapeute sportif est présent une journée par semaine pour évaluer et traiter les jeunes ayant des besoins particuliers, le tout gratuitement lors de leur consultation au centre. Nos jeunes bénéficient aussi d'un tarif préférentiel s'ils ont à se rendre à la clinique située au Pavillon sportif de l'UQAC. Le thérapeute sportif travaille en étroite collaboration avec les entraîneurs responsables du centre afin d'optimiser la réhabilitation de chaque athlète.



- **La chiropractie**

Tout comme le service de physiothérapie, un chiropraticien visite le Centre Lucien-Brunel une journée par semaine pour évaluer et traiter gratuitement les jeunes ayant des besoins particuliers à l'intérieur même de ses installations. Grâce à une collaboration exceptionnelle avec Remix Santé, nos jeunes bénéficient aussi d'un tarif préférentiel s'ils ont à se rendre à la clinique située dans l'édifice CGI. Le chiropraticien travaille en étroite collaboration avec les entraîneurs responsables du centre afin d'optimiser la réhabilitation ou la prévention de blessures de chaque athlète.

- **La médecine sportive**

Le Centre Lucien-Brunel a également établi un partenariat avec un médecin qui est disponible sur demande pour des rendez-vous avec des athlètes.

- **La nutrition**

Les athlètes du Centre Lucien-Brunel ont la possibilité d'avoir des ateliers sur l'alimentation avec un stagiaire en diététique du Cégep de Chicoutimi. En ce sens, des cours théoriques sur la nutrition sont dispensés aux organismes qui en font la demande. Les thématiques pouvant être abordés sont la saine alimentation, l'alimentation en entraînement, l'alimentation en compétition et les suppléments alimentaires. Un rappel alimentaire et une analyse en profondeur de leur alimentation peuvent également suivre ces périodes théoriques.

- **Les salles d'études supervisées**

Lors de leurs visites au Centre Lucien-Brunel, les athlètes ont une période d'études d'une heure pour faire leurs devoirs, supervisée par des entraîneurs. Des enseignants viennent quotidiennement offrir leur aide aux élèves-athlètes. Ceux n'ayant pas de devoirs doivent OBLIGATOIREMENT prévoir un livre de lecture ou du travail personnel.

- **Cantine**

Les athlètes qui fréquentent le Centre Lucien-Brunel ont accès à une cantine offrant des choix de collations.

Mesure d'aide à la pension

Il est possible, pour les disciplines reconnues Sport-Études, de bénéficier de la mesure d'aide à la pension ou au transport (voir formulaire en [Annexe 4](#)). **Veillez prendre note, que cette mesure ne s'applique que pour les élèves qui proviennent de l'extérieur de Ville Saguenay.**

Avis de transfert

La demande d'un transfert d'une discipline sportive ou artistique à une autre devra être analysée par la direction de l'école. Les disciplines concernées devront être impliquées dans la décision.



Conditions particulières

Le programme Sport-Études et concentrations sportives et artistiques met en priorité la réussite éducative des élèves. Si un élève éprouve des difficultés à concilier sa discipline sportive ou artistique avec son projet scolaire, il est possible qu'une recommandation de réintégration au niveau des classes régulières soit considérée.

Balises :

- 1 échec dans une matière;
- 3 soutiens pédagogiques durant 2 étapes;
- Absentéisme;
- Comportement inadéquat;
- Retrait trop fréquent au local d'accueil.

Comité de coordination

Afin d'assurer à tous les élèves le même service, l'application des mêmes exigences et l'assurance d'une cohérence entre les différentes disciplines sportives et artistiques, les responsables des organismes et des écoles se rencontrent au moins deux (2) fois par année.

Lors de ces rencontres, tous prennent connaissance des particularités liées au programme **Sport-Études et concentrations sportives et artistiques** comme :

- l'encadrement pédagogique;
- le soutien pédagogique;
- la supervision des absences des élèves;
- l'évaluation des apprentissages des habiletés en entraînement sportif ou en formation artistique;
- les services périphériques;
- le transport;
- la mesure d'aide à la pension ou au transport;
- l'admission des élèves;
- le début et la fin des activités sportives et artistiques;
- les intervenants Sport-Études;
- la correspondance du secrétariat du programme;
- les horaires;
- autres.

Pour sa part, l'école s'assure que sa mission pédagogique est comprise par les différents intervenants.



Horaire type des élèves du programme

Pavillon Lafontaine		Pavillon Dominique-Racine	
7 h 55 à 9 h 10	1 ^{re} période	7 h 58 à 9 h 07	1 ^{re} période
9 h 15 à 10 h 30	2 ^e période	9 h 15 à 10 h 30	2 ^e période
10 h 40 à 11 h 55	3 ^e période	10 h 45 à 12 h	3 ^e période
11 h 55 à 12 h 45	Diner	12 h à 12 h 45	Diner
12 h 45	Départ vers les plateaux des disciplines et entraînement	12 h 45	Départ vers les plateaux des disciplines et entraînement
16 h	Fin de la journée	16 h	Fin de la journée



Grille-matières 2018-2019

Secondaire 1	Secondaire 2	Secondaire 3	Secondaire 4	Secondaire 5
Français Anglais Mathématiques Sciences et technologies Histoire et éducation à la citoyenneté Géographie Éducation physique Éthique et culture religieuse Arts plastiques	Français Anglais Mathématiques Sciences et technologies Histoire et éducation à la citoyenneté Géographie Éducation physique Éthique et culture religieuse Musique	Français Anglais Mathématiques Sciences et technologies Histoire et éducation à la citoyenneté Éducation physique Option (un choix) Arts plastiques Musique Art dramatique	Français Anglais Histoire du Québec et du Canada Éducation physique Éthique et culture religieuse Choix de séquences mathématiques : Numéro 1 Math CST Sciences et technologies Option (un choix) Arts plastiques Musique Numéro 2 Math SN Sciences et technologies Sciences et technologies de l'environnement Arts plastiques	Français Anglais Éducation physique Éthique et culture religieuse Monde contemporain Éducation financière Choix de séquences mathématiques : Numéro 1 Math CST Français gram. Arts plastiques Options Histoire et géographie OU Chimie et physique ¹ Numéro 2 Math SN Arts plastiques Options Histoire et géographie OU Chimie et physique ¹ Numéro 3 Math SN de sec. 4 Arts plastiques Histoire et géographie

¹ Doit avoir réussi le cours Sciences et technologies de l'environnement en secondaire 4.



Pour nous joindre

Site Internet : <http://www.csrsguenay.qc.ca/odysee/>

École secondaire de l'Odysée/Lafontaine

475, rue Lafontaine, Chicoutimi (Québec) G7J 4V2

Téléphone : (418) 698-5200, poste 5603

Télécopieur : (418) 698-5258

Courriel : lafontaine.unite1@csrsguenay.qc.ca

École secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine

985, ave Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1

Téléphone : (418) 698-5185, poste 5610

Télécopieur : (418) 541-7763

Courriel : odysee@csrsguenay.qc.ca

Centre Lucien-Brunel

847, ave Georges-Vanier, Chicoutimi (Québec) G7H 4M1

Téléphone : (418) 698-5170 poste 6356

Courriel : isabelle.proteau@csrsguenay.qc.ca

Directions Odysée et secrétariat

Identification	Fonction	Numéro de téléphone
Jean-François Proulx	Directeur Odysée	418-698-5185 poste 6401
Mélanie Girard	Directrice adjointe 1 ^{re} secondaire	418-698-5200 poste 5602
Alain Bélanger	Directeur adjoint 2 ^e secondaire	418-698-5200 poste 5604
Stéphane Minier	Directeur adjoint 3 ^e secondaire	418-698-5185 poste 6415
Claude Tremblay	Directeur adjoint 4 ^e et 5 ^e secondaire	418-698-5185 poste 6417
Isabelle Pedneault	Directrice adjointe, Centre Ressources	418-698-5185 poste 6436
Stéphane Angers	Gestionnaire administratif d'établissement	418-698-5185 poste 6403
Line Tremblay	Agente de bureau classe principale	418-698-5185 poste 5610

Transport

Identification	Fonction	Numéro de téléphone
Annie Girard	Régisseuse au transport	418-698-5000 poste 5414



Annexe 1 – Contrat d’engagement scolaire

Programmes Sport-études et concentrations sportives et artistiques

Moi, _____ je me suis inscrit(e) par choix au programme Sport-Études et concentrations sportives et artistiques. Je suis conscient(e) que le contenu du programme de formation académique nous est présenté en moins de temps qu’un élève régulier. *Je me considère privilégié(e) de participer à ce programme, compte tenu des frais payés par mes parents et des services offerts par l’école.* Je m’engage à respecter les conditions d’admission et ce, tout au long de l’année. Pour ce faire, je devrai :

- être en situation de réussite dans toutes les matières académiques;
- avoir un comportement adéquat en classe, pour permettre à l’enseignant de voir l’ensemble du programme dans un temps plus court. En aucun cas, la consommation de boissons alcoolisées et de drogues ne sera tolérée pendant les activités du programme, sous peine d’expulsion, et ce, sans préavis;
- avoir le sens des responsabilités et adopter un comportement digne de la discipline que je représente à l’école;
- faire preuve d’une certaine autonomie lors des périodes d’études;
- démontrer ma capacité à travailler en équipe et à me comporter en groupe;
- avoir un comportement irréprochable lors de mes déplacements dans l’école et aux sites sportifs et culturels;
- assister aux activités de récupération académique lorsqu’elles seront exigées par l’enseignant(e);
- être ponctuel à mes cours et pour la remise des travaux scolaires;
- me présenter au soutien pédagogique si j’ai 64% et moins dans une matière.

Je suis conscient(e) que l’école se réserve le droit de me retourner dans un programme régulier si je ne respecte pas l’une ou l’autre de ces conditions.

J’ai signé à Ville de Saguenay, ce _____ septembre 20_____.

Signature de l’élève

Signature d’un parent

Signature du titulaire

Signature de la direction

N.B. : Si l’une ou l’autre de ces conditions ne m’apparaissent pas claires, je m’informerai auprès de mon (ma) titulaire.

La CSRS se dégage de toute responsabilité en lien avec le vol, le bris et/ou le vandalisme d’équipement personnel.



Annexe 2 – Récupération

Expéditeur

Nom de l'enseignant : _____ Matière : _____

École

L'Odysée / Dominique-Racine

L'Odysée / Lafontaine

Nom de l'élève	Groupe	Discipline
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Prenez note qu'un cours de récupération a été prévu le :

Jour de la semaine : _____ Date (aaaa/mm/jj) : _____

Heure de début : _____ Heure de fin : _____

Date du message : _____

Signature de l'enseignant(e)

Signature d'un parent

Signature du représentant de l'organisme

Important : Faire parvenir à l'organisme le plus tôt possible (avant la récupération).

- ❶ Copie à l'enseignant.
- ❷ Copie à l'organisme ou au Centre Lucien-Brunel.
- ❸ Copie à l'école Lafontaine ou à l'école Dominique-Racine (secrétariat d'unité).



Annexe 3 – Formulaire d'absence pour événement spécial

<i>Nom de l'élève</i>	<i>Groupe</i>	<i>Discipline</i>

1. La personne responsable de l'organisme doit compléter et signer la partie réservée à cette fin (**# 1**).
2. L'autorité parentale doit signer le formulaire à l'endroit indiqué (**# 2**).
3. L'enseignant titulaire en prend connaissance. L'élève prend arrangement avec les enseignants concernés pour toute situation concernant les travaux ou examens et l'élève doit faire signer les enseignants à l'endroit indiqué (**# 3**).
4. La direction se réserve le droit de refuser la demande (**# 4**).

#1 Activité : _____ Endroit : _____
Date de l'absence : _____ Périodes : _____
Signature du responsable de l'organisme : _____

#2 Signature de l'autorité parentale : _____

#3 Enseignant titulaire : _____

Enseignants concernés : _____

Réservé à la direction

#4 Acceptation Refus

Signature de la direction : _____ Date : _____

Annexe 4 – Demande d’aide

Type d’aide demandée : À la pension Au transport

Veillez compléter ce formulaire en lettres moulées svp.

a. Identification

Discipline Sport-Études : _____

No. de fiche : _____ Nom de l’élève : _____

Adresse : _____
No. civique Rue

Ville Code postal

Téléphone : _____ Date de naissance : _____
(aaaa/mm/jj)

b. Fréquentation

Mon enfant ne fréquentera pas la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Je vais recevoir de l’assurance-emploi, aide-sociale ou autres.

(Si vous avez répondu à une de ces questions, ne complétez pas les sections C et D)

École que mon enfant fréquentera en **2018-2019** : _____

c. Pension (Si vous n’avez pas les renseignements, veuillez nous les faire parvenir le plus tôt possible.)

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____
No. civique Rue

Ville Code postal

d. Personne ou tuteur à qui le paiement sera émis (Fournir un spécimen de chèque au nom de cette personne)

Nom : _____ Date de naissance : _____
(aaaa/mm/jj)

Numéro d’assurance sociale : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____
No. civique Rue Ville Code postal

e. Signature des parents ou tuteur responsable : _____

Note très importante : L’élève reçoit de l’aide à la pension uniquement si son sport et son entraîneur sont reconnus par la fédération.

Retourner le formulaire dûment complété à :

Madame Sabrina Girard
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Services éducatifs jeunes
36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2
Tél. : (418) 698-5000 poste 5408



Annexe 5 – Soutien pédagogique

Message aux organismes

Sport-Études
Club d'athlétisme les Mustangs (ATH)
Club de boxe de Chicoutimi (BOX)
Club de basket-ball de Chicoutimi (BAS)
Club Sagym (Gymnastique) (GYM)
Club de nage Saguenay Synchro (NAG)
Club de natation de Chicoutimi (NAT)
Club de patinage artistique les Fines Lames (PAT)
Club de patinage de vitesse les Comètes (PAV)
Club de volleyball les Mustangs (VOL)
Club de natation Béluga de La Baie (Triathlon) (TRI)
Tennis Saguenay (TEN)

Concentrations - Sport

Académie de Baseball Robert Fatal (BAB)	École de snowboard du Saguenay (SNO)
Centre Équestre B.H.Q. Enr. (EQU)	Ferme équestre Beau Pré (EQB)
Club Acidosé Lactique – Cyclisme (CYC)	Équipe de football les Mustangs (FOO)
Club de compétition Mt-Édouard (SKI)	Golf Mustangs (GOL)
Club de natation Béluga de La Baie (Natation) (NAL)	Hockey mineur de Chicoutimi (HOM)
Club de soccer de Chicoutimi (SOC)	Hockey scolaire Mustangs (HOB, HOC, HOJ)
Club école Tir à l'arc Saguenay (TIR)	Les Saguenéens de Chicoutimi (HOS)
Club Sagym (Cheerleading) (CHE)	
École Arts martiaux Denis Paquet (KAR)	

Message aux parents

Concentrations - Arts

Ateliers d'arts plastiques de Jonquière (ART)
Académie de danse du Saguenay (BAL)
Conservatoire de musique de Saguenay (MUC)
École de danse les Farandoles (DAF)
École de danse Florence Fourcaudot (DAO)
École de musique de Chicoutimi (MUE)
École de musique de La Baie (MUL)

Discipline du jeune : **XXX**

Matière(s) nécessitant un soutien pédagogique (où il y a un résultat en gris)

Éducation physique	Science/technologie	Mathématique	Histoire	Français	Anglais	Arts plastiques	Musique
	58	60	62				

Prenez note que : **Nom, prénom du jeune** du groupe : **XXX**

sera dans l'obligation d'assister à des périodes de soutien pédagogique de 13h15 à 14h30 dans la ou les matière(s) identifiée(s) ci-haut aux dates indiquées dans le calendrier ci-dessous. Si votre jeune ne se présente pas à ses périodes, une retenue sera automatiquement donnée.

Étape 1 : du 26 novembre 2018 au 8 février 2019

Novembre					Décembre					Janvier					Février				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
					3	4	5	6	7		8	9	10	11	4	5	6	7	8
					10	11	12	13	14	14	15	16	17	18					
					17	18	19	20	21	21	22	23	24						
26	27	28	29	30						28	29	30	31						

Directeur